

ENTRE NOUS

BOUTIGNY - PROUAIS

ALLEMANT - BEAUCHÈNE - BEAUTERNE - BOUCHEMONT - BUCHELET - CLOCHES - DANNEMARIE
LE BOIS DES PRÉS - LES JONCS - LE MESNIL - LA MUSSE - ROSAY - SAINT-PROJET - SAUSSAY

N° 35

Juillet 2006

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

Cher(e)s Administré(e)s,

La kermesse de l'école vient de se dérouler, elle annonce la fin de l'année scolaire mais aussi l'arrivée de ces « grandes » vacances d'été attendues par la plupart d'entre nous.

Vous ne m'en voudrez donc pas je l'espère de réduire mon propos à vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes vacances d'été, que vous choisissiez de les passer chez vous ... en famille ... chez des amis ... à la mer ... à la montagne ... en France ... à l'étranger ..., l'essentiel reste qu'elles vous permettent de vous ressourcer pour démarrer la rentrée en pleine forme !

J'espère tout de même pouvoir vous compter nombreux sur la place de Prouais le vendredi 14 juillet.

Rappelez-vous la volonté de vos élu(e)s, à partir de cette année, d'alterner sur Boutigny et sur Prouais l'organisation des festivités du 14 Juillet.

C'est ainsi que le 14 juillet 2006 sera entièrement organisé sur le site de Prouais.

Le 14 juillet 2007 se déroulera complètement sur le site de Boutigny ...

Je vous donne rendez-vous dans le prochain numéro spécial d'Entre Nous qui sera consacré à la rentrée scolaire du lundi 28 août 2006.

D'ici là, profitez-en bien !

Bien cordialement,



**Votre maire,
Mireille Eloy**

INFOS COMMUNE

14 JUILLET 2006 (nouvelle formule)

Le 14 juillet, nous fêtons ensemble la prise de la Bastille, la liberté, la fraternité. Pour que nous soyons encore plus nombreux, nous vous proposons de venir avec vos amis, votre voisin, votre voisine, qui eux-mêmes amèneront leurs amis, voisins et voisines...

Cette année nous inaugurons une nouvelle formule où tous les habitants de la commune de Boutigny, de Prouais, de tous les hameaux, sont conviés à participer au même endroit, aux animations, au repas champêtre et au feu d'artifice sur la place de l'église à Prouais. L'année prochaine le 14 juillet se déroulera à Boutigny, alternance oblige.

Ainsi à partir de 16 h30 ce vendredi, petits et grands pourront s'amuser en participant aux jeux de qualité, animés par nos sympathiques et dévoués sapeurs pompiers bénévoles de Boutigny-Prouais, toujours débordant d'imagination en ce domaine.

Vers 19 h dans la cour de l'école de Prouais, vous dégusterez le traditionnel repas (merci de prévoir vos couverts). Après avoir festoyé, nous assisterons vers 23 heures au feu d'artifice tiré sur la place de l'église.

Pour participer il est impératif de s'inscrire en mairie avant le 11 juillet.

Les tarifs 2006 sont identiques à l'an passé

- 3 € pour les + de 12 ans résidents de la commune
- gratuit pour les - de 12 ans résidents de la commune
- 8 € pour les + de 12 ans extérieurs
- 5 € pour les - de 12 ans extérieurs

La municipalité, les pompiers, les organisateurs bénévoles vous attendent. Ce rassemblement est la meilleure occasion de nous rencontrer, de nous connaître un peu plus.

Venez nombreux

Marc Ballesteros



INFOS COMMUNE

GAZ NATUREL

Dans le cadre du Schéma d'Extension Gaz conduit par Gaz de France et qui concerne une trentaine de communes d'Eure-et-Loir, une étude a été réalisée en 2005 sur Boutigny-Prouais.

Cette étude, fruit également d'une étroite collaboration entre la municipalité et les services de Gaz de France, a permis de desservir le hameau de Rosay au début de cette année.

L'extension de réseau a été d'environ 2 000 mètres et a été intégralement financée par Gaz de France, pour un montant de 150 000 € HT. Les travaux ont été réalisés par l'Entreprise ETDE, basée à Lèves.

Cette extension a permis de raccorder dès à présent une trentaine de riverains. Elle fait suite aux dessertes gaz de Boutigny, Prouais, la Musse et Bouchemont, mises en place les années précédentes.

Si vous êtes intéressés par l'alimentation en gaz naturel de votre habitation, vous pouvez joindre Christelle Guibert, votre interlocutrice au sein de Gaz de France, au 02 37 24 71 57. Elle vous communiquera les conditions et les modalités de votre raccordement éventuel.

Mireille ÉLOY

INCIVILITÉS

(encore et toujours)

Je reviens une nouvelle fois vers vous à travers notre journal communal pour vous faire part de ma déception de voir autant d'actes malveillants impunis commis ces derniers temps dans notre commune.

Pour que nous puissions continuer nos efforts d'embellissement et d'aménagement de notre village, que ce soit par la plantation de fleurs, d'arbustes, l'entretien de nos 14 abribus, de nos lavoirs ... et je pourrais facilement allonger la liste, il faut que nous soyons tous attentifs aux dégradations commises sans aucune raison ... pour le « plaisir » de détruire !

Tous ces comportements coûtent chers.

Chaque panneau de signalisation directionnelle dégradé = entre 145 et 160 € HT. Il n'y en a pas moins de 2 à St Projet qui ont « disparu » et le panneau du « Mesnil-sur-Opton » qui a été tout simplement « noirci » !

L'éclairage public est régulièrement endommagé par des tirs à la carabine !

La peinture régulièrement appliquée sur les abribus pour couvrir les tags a un coût elle aussi, sans compter le temps passé par l'employé communal chargé de la réfection.

Vous n'aviez pas été sans remarquer nos efforts pour fleurir notre commune cette année.

Savez-vous que certains géraniums ont été « tailladés » dans leurs jardinières ?

D'autres ont tout simplement disparu tels ceux qui avaient été disposés sur le pont de la rue des Potiers. Dois-je en conclure qu'il me faut faire retirer les jardinières suspendues, bien tristes sans leur contenu ?

La balançoire installée à la Fontaine Neuve, généreusement fabriquée et offerte à la commune par un administré artisan menuisier, a « perdu » ses poignées ! C'est un lieu de promenade très agréable et pourtant il est complètement encombré par les débris de toutes sortes : bouteilles, papiers, mégots ...

Aidez-nous à maintenir notre cadre de vie propre et agréable à fréquenter.

Tous ces méfaits ne se commettent pas la nuit, à la lampe de poche !

Je ne souhaite pas, Cher(e)s Administré(e)s, que vous interprétiez mon appel comme un encouragement à la délation.

Il me paraît tout simplement normal que les destructeurs soient les payeurs. Sinon, c'est à travers la participation financière de tous que nous trouverons les moyens nécessaires à l'entretien de nos aménagements, de nos infrastructures ...

Je compte sur vous pour m'aider dans cette difficile tâche. Mon seul objectif étant le bien-être des Boutignaciens(ne)s que vous êtes.

Mireille ÉLOY

DECHETTERIE

Comme annoncé dans le dernier n° d'Entre Nous, les travaux sur la nouvelle déchetterie vont démarrer très prochainement. Le site actuel **sera donc fermé à partir du lundi 3 juillet, pour une durée d'environ 3 mois**. Pendant cette période, deux déchetteries du SYROM seront à votre disposition pour déposer les déchets habituels :

- Anet : zone d'activités – route d'Oulins
- Bû : lieu dit « Les Folies »

Ces sites sont ouverts le lundi, mercredi et vendredi, de 14 h à 18 h, et le samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Nous sommes conscients du désagrément occasionné et ne manquerons pas de vous avertir du jour de sa réouverture. Comptant sur votre compréhension civique, nous vous en remercions à l'avance.

Claude SERREAU

CONCOURS PHOTOS

Pour la première fois, le Syndicat d'Initiative de Nogent-le-Roi et son nouveau Président, Monsieur Michel, a organisé un concours photos auquel tous les élèves de CM1 et CM2 du canton de Nogent-le-Roi pouvaient participer.

Cette opération a été appelée « J'aime mon village – J'aime mon canton ».

Son objectif était de capter le regard d'un enfant sur son village, sur ce qu'il y trouve de remarquable, de beau.

Le choix de l'appareil utilisé était libre. Les prises étaient laissées à l'entière initiative de l'élève.

Marc Ballesteros et moi-même étions présents au vernissage de cette manifestation, vendredi 23 juin dernier. Nous avons pu admirer une première sélection de 300 photos sur les 900 reçues au Syndicat d'Initiative parmi lesquelles nous avons pu reconnaître une dizaine de photos de Boutigny-Prouais.

D'ores et déjà, quelque soit le résultat de ce concours, je veux remercier les jeunes photographes de notre village qui ont participé individuellement à cette « première ».

Mireille Eloy

RESEAU VERT

La Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH) prévoit la réalisation d'un « réseau vert » destiné à favoriser les circulations douces sur le territoire houdanais.

Ce réseau comprendrait des axes de circulations dédiés aux modes de transport non motorisés, autrement dit les voies vertes et des axes de circulations mixtes consistant à partager des axes entre différentes catégories d'usagers.

La CCPH a déjà lancé une étude, attribuée à la Société Altermodal, pour définir les chemins ruraux qui concrétiseraient ce réseau vert.

Jean-Marie Tétart, président de la CCPH, a proposé qu'une exposition sur ce sujet soit mise à la disposition des communes qui le

souhaiteraient.

J'ai choisi de vous donner la possibilité d'en prendre connaissance et vous aurez donc le loisir de venir consulter les différents panneaux composant cette exposition du 28 août au 8 septembre, dans la salle du Conseil Municipal de Boutigny aux heures et jours d'ouverture de la mairie.

Je tiens à préciser que le Conseil Général d'Eure-et-Loir, à travers sa Charte Départementale pour l'Environnement, à lui aussi établi un schéma départemental des circulations douces. Je compléterais l'exposition « réseau vert » de la CCPH par les documents reçus de la part du Président du Conseil Général, Albéric de Montgolfier.

Mireille ÉLOY

2ème vice-présidente de la CCPH

PLAN LOCAL D'URBANISME

Vos élus ont commencé à travailler sur le Plan Local d'Urbanisme de notre commune (PLU).

Un dossier présentant l'avancement de ces travaux est à votre disposition aux jours et heures d'ouverture de la mairie.



Mireille Eloy

PISCINE

Le 17 septembre 2005 a eu lieu la pose de la première pierre du complexe aquatique de Houdan.

Tout d'abord étudié par le regretté Christian Barjot, Président du SIVOM, la réalisation d'un projet déjà bien avancé a été reprise par son successeur, Patrice Le Bail.

Ce vaste complexe, situé sur la ZAC de la Prévoté à Houdan sera composé d'un espace piscine « couvert », avec 1 bassin de natation de 4 lignes d'eau, 1 bassin de loisirs de 155 m², 1 pataugeoire de 30 m², 2 toboggans, et 1 bassin de mise à l'eau en liaison avec l'extérieur.

Il comprendra aussi un espace piscine « découvert » qui laissera apparaître 1 bassin de 125 m², 4 300 m² de plage engazonnée, 500 m² de

plages minérales liées au bassin, mais aussi 100 m² de plages liées à l'espace « remise en forme ».

Cet espace « remise en forme », quant à lui, donnera accès à des activités aquatiques mais également au sauna et hammam. Il conduira à un bassin de balnéothérapie de 54 m² équipé de jets massants et bouillonnants, ainsi qu'à une salle de cardio training.

Il ne faut pas oublier le bowling, prévu tout à côté de la piscine. Ce ne seront pas moins de 12 pistes qui seront à votre disposition, le tout encadré d'un bar et d'une salle de jeux.

L'ouverture me direz-vous ? Très probablement en septembre 2006, les derniers travaux ayant pris quelques semaines de retard.

Mireille ÉLOY

EXPOSITION

C'est avec un grand plaisir que l'ASPIC s'associe avec Monsieur Xavier Goulard pour vous présenter l'exposition de vieux outils sur bois.

Notre association, créée il y a maintenant 15 ans, a pour but de conserver le patrimoine communal dans lequel figure, pour une grande part, l'oeuvre indispensable des artisans.

Ainsi, grâce à des collectionneurs et des restaurateurs d'objets anciens, comme Xavier Goulard, nous pouvons observer et admirer les matériels inventés et utilisés

par nos anciens. Ces outils ont été les témoins de bien des vies, de grands bonheurs et, malheureusement aussi, de bien des drames. S'ils pouvaient parler, ils nous conteraient les modes et les façons de travailler de nos aïeux. Sans doute aurions-nous quelques surprises ?

Rendus désuets par le temps et le « progrès », nous ne les verrons plus en action mais exposés dans des musées ou simplement conservés chez vous.

C'est cela qui compte.

Merci Xavier pour cette présentation.

Le Bureau de l'ASPIC

URBANISME

Permis de construire accordés :

GIRAL Pascal : Extension d'une maison : 2, rue des Vieilles Pierres « Beauchêne »

DOS SANTOS Sergio : Aménagement des combles + 2 velux + construction d'une véranda + un auvent : 9, rue des Bouvreuils « Le Nerprun »

DE FOSSE Thomas : construction d'un garage accolé à la maison : 3, rue des Hoguets « Allemant »

Déclaration de travaux accordés :

RODOLFI Rodolphe : Pose de 2 abris de jardin en bois : 3, rue des Hoguets « Allemant »

BLOCK Philippe : Création d'une piscine : 5, rue des Sablons « Beauchêne »

LECOU Christophe : Pose d'une clôture en grillage soudé vert : 6, rue de la Pilonnerie « Les Joncs »

LEGALE Eric : Pose d'une clôture en grillage soudé vert : 27, rue des Grugeons « Les Joncs »

GIRAL Pascal : Pose de 2 abris de jardin en bois : 2, rue des Vieilles Pierres « Beauchêne »

DUTERTRE Didier : Construction d'un mur de façade en parpaings enduit ton pierre + grillage vert : 40, rue des Blatiers « Prouais »

PUIROUD Florent : Modification du porche : 14, rue de la Colonie « Boutigny »

INFOS COMMUNE

CIMETIERE

Afin de répondre à l'attente de ses administrés, le Conseil Municipal a voté, lors de sa séance du 8 juin 2006, un budget de 4 449,85 € H.T., pour la création d'un columbarium dans le Cimetière de Boutigny.

Il s'agira de réaliser un ensemble en granit rose de la clarté composé de deux fois quatre cases, chacune pouvant contenir trois urnes, et d'un réceptacle commun surmonté d'une table de cérémonie.

Cet équipement sera mis à la disposition de tous les habitants de notre commune.

**Josette Joyeux,
Monique Petit,
Maryse Delattre**

CONSEIL MUNICIPAL

Les plus assidus l'auront lu dans le compte-rendu du conseil municipal du 8 juin 2006, Monique Petit a été élue, à l'unanimité, au poste de 5e adjointe au maire.

Une élection qui a fait suite à la démission de Stéphane Méjanès, jusque là 4e adjoint. Ses obligations professionnelles l'empêchaient d'assumer pleinement cette noble et lourde tâche. Monique Petit était déjà très investie, notamment dans la gestion du personnel, la continuité sera assurée.



La parution du prochain No d'Entre Nous est prévue le 10 octobre. Si vous souhaitez faire paraître des articles, merci de nous les faire parvenir à la mairie ou

encore mieux par courrier électronique avant le 1er octobre. Au delà de cette date, vos articles ne pourront plus paraître.

CARNET

Naissances

10/05/06 : **LECLERC Benjamin**
17/05/06 : **STEUNOU Axel**
21/05/06 : **VERZI BORGESÉ Léa**
22/05/06 : **PARIS Alexis**
30/05/06 : **ROUSSEL Anaïs**
15/06/06 : **BRENIER Alycia**

La municipalité adresse ses félicitations aux parents.

Décès

09/05/06 : **FRESNAIS Alain**, 2, rue du Rosaire « Boutigny »

La municipalité adresse ses condoléances à la famille.



Mariages

20/05/06 : **POTTIER Jean-Louis & REYDON Chantal**
27/05/06 : **RIVIERE Jérôme & PELUCHE Séverine**
10/06/06 : **FOUCHE Frantz & BOUCHER Béatrice**
17/06/06 : **GUILLOTIN Nicolas & HUET Virginie**
24/06/06 : **ROBERT Fabrice & OBELLIANNE Sophie**

La municipalité adresse tous ses vœux de bonheur aux nouveaux époux.

FICHE PRATIQUE

Gardes de médecine : composez le 15

Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56

Gendarmerie : composez le 17

ATTENTION - Les heures limites de dépôt du courrier sont avancées dans les différentes postes avoisinantes : Bû (16h), Broué (15h45), Abondant (16h)

Horaires d'ouverture de la poste à Broué Mardi 9h00 à 11h30 Jeudi 9h00 à 11h30 Vendredi 9h00 à 11h30 Tél : 02 37 43 20 00	Horaires d'ouverture de la poste à Houdan Tous les jours 8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30 Samedi 8h30 à 12h00 Tél : 01 30 46 17 23
Horaires d'ouverture de la Mairie BOUTIGNY Mardi 16h00 à 18h00 Jeudi 16h00 à 18h00 Vendredi 16h00 à 18h00 Samedi 10h30 à 12h00 PROUAIS Samedi 08h30 à 10h00 Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée.	Déchetterie de Boutigny-Prouais Attention : la déchetterie est fermée depuis le 1er juillet et ceci durant 3 mois environ (voir article page 2) Ne pas effectuer de dépôts sauvages (y compris les tontes de gazon), au bord des voies et chemins ruraux qui sillonnent notre charmante commune
Horaires d'ouverture de la bibliothèque Mardi 16h00 à 17h30 Mercredi 16h00 à 18h00 Samedi 16h00 à 18h00	Assistante sociale Pour rencontrer à Boutigny, Mademoiselle GUILLOU, appeler le 02 37 65 82 00. À noter que le secrétariat de la mairie de Boutigny-Prouais ne peut en aucun cas faire le relais, ni fixer un rendez-vous.

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information
Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr
Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)
Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>